

Les cahiers de Landéda



Image du Léon

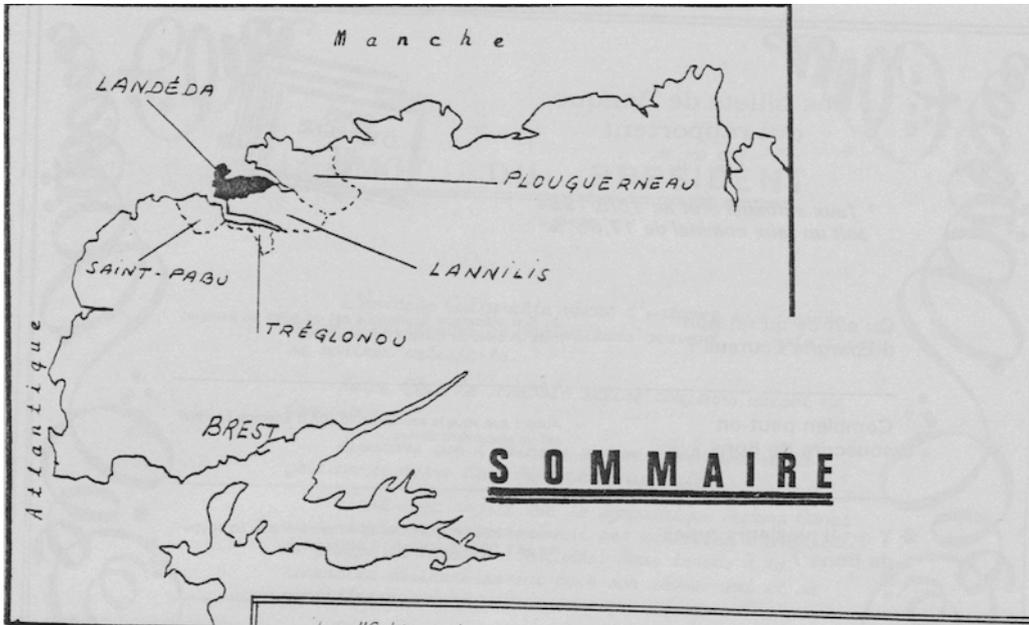
par Ch. Thérèse

AMICALE CULTURELLE
DE LANDÉDA

Mars 1985

N° 5

15 FRANCS



- Les "Cahiers de Landéda" - n° 5 - Mars 1985 -

---:ooo:---

	<u>Pages</u>
- Le mot du Président	1
- Un voyage à Bordeaux vers 1835	2 à 5
- Les pilotes lamaneurs	6 à 9
- Les naufrageurs du Pays Pagan	10 à 12
- Quelques notes de préhistoire	13 à 15
- Les "Freppel"	16 à 21
- L'usine marémotrice de l'Aber-Wrac'h	22 & 23
- Le coin des bretonnants	24 & 25
- Poésies	26
- Rions un peu !	27
- Les surprises du braconnage	28
- Miettes d'histoire sur Landéda : (Kerouartz - Le mariage ... d'un Turc à Landéda - Yves de Ploudeniel)	29 à 31
- Le coin des fouineurs	32
- Activités de l'Amicale	32

---:odoo:---

Toutes les personnes désireuses d'apporter leur concours à la rédaction des prochains "Cahiers" sont chaleureusement invitées à se manifester auprès des membres du Conseil d'Administration.

---:odoo:---

LE MOT DU PRÉSIDENT

....

L'Amicale Culturelle vient d'entamer sa deuxième année d'existence. Ses animateurs peuvent, à juste titre, se montrer satisfaits.

Notre Club de scrabble attire toujours autant de fanatiques.

Ajoutons que l'Amicale assure bénévolement la gestion de notre Bibliothèque Municipale.

C'est avec regret que la sympathique Madame Omès doit abandonner momentanément ses activités d'animatrice du groupe de théâtre d'enfants. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son dévouement et sa gentillesse.

Comme toujours, nous faisons appel à la collaboration de tous à condition toutefois que les articles proposés soient signés de leurs auteurs.

Nous allons bientôt préparer notre première excursion 1985 à l'île de Bréhat, Tréguier et Paimpol. Puisse-t-elle obtenir le même succès que l'an dernier !

Georges MENUT

- "LES CAHIERS DE LANDEDA" -

Bulletin trimestriel de l'"Amicale Culturelle de Landéda"

Siège social : Mairie de LANDEDA (Téléphone : 04.93.06)

Conseil d'Administration :

- Président d'honneur : Monsieur René Georgelin

- Président : Monsieur Georges Menut

- Secrétaire : Madame Jeannine Cabon

- Trésorière : Madame Suzanne Michel

- Membres : Mesdames Augusta Chapel - Marie Menut - Brigitte Omès
Messieurs Jean Cabon - Jean Chapel - Paul Desroche -
René Le Verge - Jacques Michel - Pierre Morvan -
Christian Tréguer

- Mise en page : Mr. Jean Chapel (Textes et Publicités)

UN VOYAGE À BORDEAUX VERS 1835



Un matin de février, vers sept heures, le pilote Laoua, portant son sac de pain sur le dos et sa longue-vue sous le bras, avait quitté sa maisonnette de Mesglaz, en Landéda, après avoir embrassé sa femme Marie et ses cinq enfants, dont quelques-uns dormaient encore. Il se dirigea vers la grève du Vrennik, où, la veille au soir, il avait mis son bateau à l'abri du vent d'est.

La couleur sombre de la mer et la vitesse des nuages présageaient, dans l'esprit du pilote, une tempête très prochaine.

Ses trois matelots l'avaient précédé au Vrennik, où le bateau était prêt pour l'appareillage.

- Embarquons et allons jusqu'à Croix, où nous attendrons; je crois que nous y serons mieux, par le temps qu'il fait, qu'en faisant des bordées dans la Manche.

Moins d'une demi-heure après, le bateau-pilote était mouillé dans une crique de l'île de Croix, parfaitement abritée.

L'île de Croix, située à l'entrée de la rade de l'Aber-Wrac'h, était, par temps incertain, un poste d'observations pour le pilote Laoua. De l'endroit le plus élevé de l'île, appelé le "Kléguer", il pouvait, avec sa longue-vue, examiner la surface de la mer, depuis le Corréjou jusqu'au delà des roches de Portsall.

La matinée passa sans incident.

- Je crois, pensa Laoua, que nous ne ferons rien aujourd'hui; du reste, il ne fait pas beau, pour les navires, de sortir des ports, et il est certain que le vent deviendra encore plus fort quand la mer commencera à monter ...

Pendant que le pilote et un matelot observaient la mer, les deux autres matelots s'étaient mis à fouiller sous les rochers et avaient pêché un superbe homard, qui fut mis à cuire dans le chaudron du bord; on trouva dans l'île du menu bois, qui servit de combustible.

On s'installa, comme d'habitude, dans une cabane construite par des goémoniers; un bout de planche servait de table; on y plaça le crustacé, le pain, le beurre et la gaurde, qui contenait environ deux chopines de vin. On mangea gaiement et du meilleur appétit.

- Maintenant, ordonna Laoua, vous deux, vous monterez là-haut, vous ferez le quart jusqu'à deux heures, et nous autres nous allons faire un somme.

Comme l'avait prévu le pilote, le vent augmenta quand vint le flot; la mer, sans être démontée, écumait sur les écueils. Les deux heures passèrent et on ne vit pas de voiles. Ce fut le tour du patron et de l'autre matelot de reprendre le quart.

Il était environ quatre heures, quand son compagnon dit à Laoua :

- Patron, quelque chose du côté de Pontusval.

Le pilote braqua aussitôt sa lunette dans la direction indiquée.

... / ...

- En effet, fit-il, c'est un brick; je le connais, c'est l'"Argenton", commandé par le capitaine V.... Il a dû charger du froment au port du Kernic et doit se rendre à Bordeaux. Il a hissé son pavillon ...

"Allons, mes amis, un brick est en vue, il veut certainement être piloté jusqu'au port de l'Aber-Wrac'h. Je sais que la convée sera pénible, mais je vous connais, et je suis sûr que vous êtes comme moi d'avis que nous partions immédiatement pour aller à la rencontre de ce navire".

Aussitôt, les voiles sont hissées et on se met en route par le plus court. Le brick avait dépassé l'île Vierge et s'approchait de la côte. La rencontre eut lieu en face des roches Horellou. Malgré l'état de la mer, le pilote put monter à bord sans grande difficulté. Il renvoya aussitôt son bateau qui fut bientôt au Vrennik.

Laoua (Guillaume) demanda les ordres du capitaine V...

"Faites entrer mon navire à l'Aber-Wrac'h, répondit-il, je veux y relâcher à cause du temps qui est déjà mauvais et qui, je le crains, deviendra encore plus mauvais dans la nuit.

Je ferai mon possible, mais il nous sera difficile d'arriver au grand mouillage sans louvoyer. Le tout est de savoir si, dans l'obscurité et avec un vent si fort, il ne sera pas dangereux de manoeuvrer ainsi".

Entre temps, le brick avait marché. Il longea l'île Stagadon et bientôt il entra dans le chenal du Tuc'h (1).

Près de la roche du Petit Pot de Beurve, le navire dut changer de direction et naviguer presque bout au vent. Il avança malgré tout et arriva péniblement à la basse du Krubinoc (basse dite du Grebinoc, au bord du chenal et à environ 200 mètres de la tourelle du Breac'h Ver, qui d'ailleurs n'existait pas à l'époque).

Laoua déclara alors au capitaine qu'il ne pouvait répondre du navire si l'on essayait d'aller plus loin, qu'il y avait danger pour lui d'être jeté sur les roches et qu'à son avis, il fallait mouiller immédiatement ou virer de bord pour retourner au large.

"Mouille !" cria le capitaine.

On mit deux ancrs à la mer car l'endroit où l'on se trouvait était imparfaitement abrité. Le brick était secoué, mais il était solide et, si les câbles des ancrs restaient, il n'y avait pas grand danger pour lui.

Il fit sans tarder nuit close. Le vent augmentait toujours. Vers huit heures, un câble cassa. Une autre ancre, prête sur le pont, fut jetée à la mer. Un quart d'heure après ... nouvelle rupture du câble.

"Capitaine, s'écrie le pilote, nous ne pouvons pas tenir. Donnez l'ordre d'appareiller. Je ne vois pas d'autre moyen de salut que de nous éloigner de la côte et de rester au large jusqu'à la fin de la tempête".

On suivit de point en point l'avis de Laoua et, en peu de temps, le brick avait doublé les roches du Libenter et se trouvait hors de danger, du moins du côté de la terre.

La lune s'étant levée, un matelot en vigie aperçut tout à coup quelque chose qui flottait sur l'eau agitée.

"Capitaine ! s'exclama-t-il, je crois apercevoir une embarcation à tribord à trente mètres environ de nous".

... / ...

(1) - nom breton de la Malouine.

Le pilote fit aussitôt dévier le brick et bientôt le navire et le bateau furent côte à côte. L'embarcation, un petit bateau goémonier, contenait trois hommes exténués, dont deux ramaient et le troisième vidait l'eau embarquée à l'aide d'une jatte en bois, comme cela se pratique dans ces petits bateaux.

" Jetez-leur un bout de cordage, commande le capitaine, et qu'ils se dépêchent de monter à bord ".

Cette ascension, par un tel temps, était assez difficile surtout pour des hommes qui avaient leurs membres engourdis par le froid. Enfin, elle réussit.

Le navire continuait à fuir devant le temps. Cependant, le vent avait diminué et tout laissait prévoir que, pour le matin, il se calmerait. C'est ce qui arriva.

Quand le jour parut, chacun se mit à scruter l'horizon, mais on ne voyait autre chose que la mer toujours en furie, mais tendant tout de même à s'apaiser.

Vers neuf heures, le soleil se montra, ce qui permit au capitaine de déterminer approximativement sa position.

On peut alors s'occuper des trois naufragés, à qui on donne quelques effets de recharge; puis chacun se restaure en mangeant du biscuit et en buvant un petit verre de rhum. Les trois pêcheurs racontent ensuite leur odyssee : ils habitent le village de Locmajar, baigné par l'Aber-Benoît et situé en la commune de Plouguin. Ils s'adonnent à la pêche du goémon dont ils font un commerce. Ils étaient partis de chez eux le matin pour aller près des roches de Portsall. Leur bateau était à moitié chargé quand le vent commença à souffler en tempête. Ils essayèrent de rentrer à l'Aber-Benoît, mais leurs efforts furent vains. Après avoir vidé leur bateau, ils se laissèrent aller en dérive, tout en maintenant de leur mieux, l'embarcation bout aux lames. La nuit arriva sans qu'ils découvrent nul moyen de sauvetage et ils avaient maintes fois récité leur "in manus tuas domine" quand ils rencontrèrent l'"Argenton".

Le temps étant maintenant devenu beau, le capitaine V... s'adressa en ces termes au pilote et aux pêcheurs : " Mes amis, je pourrais revenir en arrière et vous débarquer à Brest, mais cela demanderait peut-être plusieurs jours, ce qui me serait très préjudiciable. Je préférerais donc continuer mon chemin. Dans quelques jours, si le temps continue à être favorable, nous serons à Bordeaux, où je déchargerai. Je rechargerai dans ce port du vin pour Brest. J'ai des vivres et de l'eau en quantité suffisante. De plus, je me propose de vous dédommager pour l'aide que vous m'avez donnée ".

- Nous acceptons votre proposition, Capitaine, et renforcerons ainsi pendant quelques jours l'équipage de l'"Argenton".

Mais voyons ce qui se passait là-bas à Landéda et à Plouguin pendant que le brick voguait vers Bordeaux.

Nous avons dit que les matelots de Laoua avaient ramené le bateau-pilote dans l'anse du Vrennik; ils avaient pu voir le brick mouillé à l'entrée de l'Aber-Wrac'h. Ils allèrent annoncer la nouvelle à la famille du Pilote. Marie, très inquiète, ne dormit pas toute la nuit. Elle croyait voir à chaque rafale de vent, le navire couler ou être jeté sur les écueils. Debout avant le jour, elle court à l'église pour allumer un cierge devant Notre-Dame des Anges en murmurant cette prière en breton : M'ar'teu ann avel da grozal, bezit mam d'hor bugale; N'o deuz nemed oc'h d'o dioual pa na vezimp ket gante. Enn oc'h henor, mam dener, Ni lavaromp pemp pater.

... / ...

Le livret bleu, il rapporte plus. 6,50 % net d'impôt.

 **Crédit Mutuel de Bretagne**

Le lendemain matin, le bateau-pilote se rendit à l'endroit où l'"Argenton" était mouillé la veille au soir; l'équipage constata donc que le brick avait disparu pendant la nuit et il ne fut pas rassuré sur son sort.

A Plouguin, l'incertitude était encore plus grande qu'à Landéda. Dès le premier jour, on crut à la perte des trois pêcheurs. Leurs voisins allèrent s'enquérir dans les environs de Ploudalmézeau; ils apprirent que des débris d'un bateau avaient été trouvés du côté de l'Aber-Idut; cette nouvelle confirma leur appréhension. Un matin, des parents, d'accord avec les familles, se rendirent au bourg pour annoncer la triste nouvelle à Monsieur le Recteur et le prièrent d'autoriser le bedeau à sonner le glas pour les trois disparus.

Le recteur acquiesça à leur demande. Le dimanche suivant, ils furent recommandés en chaire, et le prêtre annonça pour un jour de la semaine, un service et une messe d'enterrement ...

Cependant, aussitôt arrivés à Bordeaux, Laoua et ses compagnons s'empresèrent d'écrire à leurs familles; mais, à cette époque, les correspondances n'arrivaient pas vite à destination, et, avant que les parents apprirent l'heureuse nouvelle, il se passa encore une dizaine de jours.

Le capitaine V... avait, de son côté, fait, au bureau de la Marine, son rapport, relatant tout ce qui était arrivé.

L'"Argenton" fut vite déchargé et rechargé. Il remonta la Garonne et la Gironde et prit la direction de Brest. Il relâcha deux jours à Belle-Ile et cinq jours après, il entra dans la rade de Brest.

Le pilote Laoua et le capitaine V... qui, comme nous l'avons dit, se connaissaient de longue date, réglèrent leurs affaires d'une façon tout à fait amicale.

Les trois pêcheurs, après avoir refusé toute rémunération, remercièrent avec effusion le capitaine, le pilote et les marins pour leur avoir sauvé la vie et pour les bons soins qu'ils avaient pris d'eux. Puis, on se dit : "Au revoir !"

Les quatre débarqués couchèrent en ville; le lendemain, ils firent route ensemble jusqu'au bourg de Tréglonou. Là, ils se séparèrent.

Pour le soir, ceux qu'on avait cru ne plus revoir étaient dans leur famille.

Le jour suivant, Laoua, Marie et leurs enfants assistèrent à une messe dite en l'honneur de Notre-Dame des Anges. Quant aux pêcheurs de Locmajar, ils avaient promis d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray; ils accomplirent leur vœu l'été suivant.

J. DU ROZE

N.D.L.R. - Cet article nous est communiqué par notre Président d'Honneur et ami René Georgelin relatant un voyage inattendu à Bordeaux et dont l'un des héros fut Laoua, le pilote de l'Aber-Wrac'h.

L'auteur de ces lignes, qui signe J. du Roze, publia dans la "Dépêche de Brest", au cours des années 20, des articles qui obtinrent près des lecteurs un succès mérité. Ce Monsieur Du Roze (j'imagine qu'il s'agit d'un pseudonyme) était natif d'une famille originaire de Broënnou et devait s'appeler en réalité Duvos.

Le Plan Epargne ÉCUREUIL
UN PLACEMENT à 9%
Exonérés d'impôt - Dans la limite du plafond de la prime.



LANNILIS - 1, r. de la Tour (98) 04.05.57

LES PILOTES LAMANEURS



On sait que l'Aber-Wrac'h fut, au cours des siècles, un port de commerce et surtout de relâche renommé. Comme dit en substance Jean Hervien, un écrivain qui sait de quoi il parle, "L'Aber-Wrac'h est un paradis, encore faut-il y entrer". L'actuel balisage remonte au Deuxième Empire et une des pierres de la cale portait jadis la date 1855.

Imaginez les difficultés d'accès à notre estuaire, lorsque n'existaient ni les amers, ni les phares donnant l'alignement des passes.

Aussi réalise-t-on la nécessité, pour les capitaines, de s'en remettre aux compétences de "pratiques" habitués du port, capables de mener les navires vers un mouillage sûr.

Dès 1551, on lisait dans ce que l'on peut considérer comme le premier contrat de pilotage : " Le patron du navire, pour écarter tout danger menaçant la vie des hommes ou de la cargaison, sera tenu, où la nécessité et l'usage le commandent, de prendre un pilote. S'il ne l'a pas fait, il sera puni d'une amende de 50 reaux d'or." (1)

Notons que nos ancêtres ne badinaient guère quant aux erreurs des pilotes : " Le lamaneur qui entreprendra, étant ivre, de piloter un vaisseau, sera condamné à cent sols d'amende et interdit de pilotage ". Il semble qu'ils aient souvent manifesté un penchant pour la bouteille car on ajoute plus loin dans les mêmes instructions : " Dans le vrai, si cet article était pris à la lettre, les interdictions seraient si fréquentes et si multipliées qu'il n'y aurait presque jamais de pilotes en exercice (1) ..."

Les châtimens pour incompétence pouvaient aller de la mise à pied à la flagellation et même à la peine de mort. A titre d'exemple, sachez que les Instructions du Jugement d'Oléron prévoyaient (Article XVII) que le corps du coupable soit " attaché à un mât planté près du lieu du naufrage (!) en mémoire perpétuelle et pour faire balise aux autres qui viendront là".

Aujourd'hui encore, les caboteurs nordiques chargés de bois à destination de Lannilis font toujours appel aux services des marins de chez nous pour pénétrer dans l'estuaire, remonter l'Aber et assurer leur accostage parfois délicat au petit port de Paluden. Toutefois l'Aber-Wrac'h ne possède plus de pilote officiel.

Outre le pilotage dans nos passes, les " lamaneurs", sélectionnés par un examen subi à Brest et portant sur les alignements, courants, hauteurs de marée du secteur de leur activité, embarquaient aussi sur les navires descendant le Chenal du Four à une époque où naviguaient encore bon nombre de grands voiliers.

Nos bateaux-pilotes étaient de solides côtres, très voilés, reconnaissables à leur coque noire bordée d'un large " liston " blanc et portant à l'étrave et sur leur grand'voile l'ancre de marine flanquée du sigle A B 1 ou A B 2 car notre port employait deux pilotes.

... / ...

(1) - "Hirondelles de la Manche"
(P. et H. Marin)
Callimard Editeur

Lorsque notre premier bateau de sauvetage, le "Thomassin" fit son entrée à l'Aber-Wrac'h, en 1867, tiré par le remorqueur "Souffleur", l'attendaient outre le Capitaine des Douanes Sagot, le syndic de l'Inscription Maritime, les futurs patron et sous-patron qui étaient tous deux pilotes (1). Au cours des ans ces derniers se sont succédés à la barre de nos courageux carots à rames.

Ces vieux loups de mer avaient nom : Berricot, Pallier, Guillaume Le Verge, Duros, Milin et sa "Jeannie" construite en 1896 à Roscoff, remplacée par l'"En Avant", Couzien et son "Albatros" auquel succède le "Sygne" (sic), Le Coaster, di Conquet, etc ...

L'équipage de chaque bateau comprenait trois hommes : le patron et deux matelots. Au large du Libenter, ils accostaient leur "client". Par une échelle de corde, la rudimentaire "échelle de pilote", le patron se hissait le long des flancs du navire, exercice souvent acrobatique par gros temps, cependant que les deux matelots s'efforçaient de limiter les dégâts qu'auraient occasionnés le choc de leur petit voilier contre la coque de fer. Enfin, l'A B 1 ou l'A B 2, mené par son équipage pouvait regagner le corps mort.

Le patron pilote rentrerait le lendemain de Brest, soit à pied, soit dans la carriole du voiturier Jestin ou, plus tard, après 1900 par le chemin de fer départemental, ce "train de patates" qui, avec sa locomotive haletante, ses wagons brinqueballants, ses banquettes de bois, le pauvre éclairage de ses lampes fumeuses, représentait à l'époque, le summum du confort et le comble de la rapidité.

Les gains restaient aléatoires et la concurrence acharnée. Les pilotes de l'île de Batz, de Portsall (le célèbre père Vulher plus connu sous le sobriquet de Camalad) disputaient à nos lamaneurs les navires de passage. Quelques capitaines avaient coutume de prévenir leur pilote préféré. Ce dernier, au jour dit, se tenait aux aguets, soit au large ou parfois à l'abri d'une île. On montrait à Stagadon la Roche des Pilotes cependant que la pointe Nord de l'île de Croix constituait un admirable point de vue qui embrassait toute la côte, de Portsall à Guissény.

Le passage des navires de guerre permettait au premier lamaneur contacté de percevoir la prime sans être tenu d'assurer le service car la "Royale" disposait alors d'un Corps aujourd'hui disparu de pilotes spécialisés qui n'avaient que faire des lumières de nos vieux marins.

Le dernier de nos pilotes lamaneurs en titre fut Joseph Tanguy, "Job" pour les amis, un ancien manoeuvrier de la Marine Nationale, décédé en 1948; encore n'assurait-il que le pilotage dans les passes et jusqu'à Paluden. La guerre de 1940 arrêta son activité qu'il reprit ensuite jusqu'à son décès. Après lui, on ne revit plus ces solides coques noires à bande blanche, ces voiles marquées d'une ancre qui, avec le pavillon de pilote hissé en tête de mât signalaient de loin la présence de nos anciens lamaneurs.

N.B. - Les "grands frères" du Havre, les fameux pilotes connus sous le nom d'"Hirondelles de la Manche", entraient parfois à l'Aber-Wrac'h pour récupérer leur patron avant de reprendre, en mer, leur quête aux navires.

... / ...

(1) - Journal "L'Océan" - 1867

BAR
TABAC
JOURNAUX

LE WELCOME
L'Aber-Wrac'h

TEL. 04.90.10

CAMPING ***
des ABERS

29214 LANDEDA • Tél. (98) 04.93.35
(FINISTÈRE)

PEINTURES - REVÊTEMENTS
MURS et SOLS

Yves SIMIER

Rue de la Mairie
29214 LANDEDA

☎ (98) 04.93.30

- La fin du bateau-pilote "LA JEANNIE" -

Nos anciens, et singulièrement Madame Veuve Chapel, fille du Patron Michel Milin et maman de notre excellent collaborateur Jean Chapel, évoquent toujours avec beaucoup d'émotion la terrible tempête du 9 février 1907 où périrent deux matelots de L'Aber-Wrac'h, Joseph Toussaint Le Roux et Yvon Le Duff, âgés de 33 et de 19 ans.

Le jeune Yvon Le Duff avait consenti à remplacer le second membre de l'équipage, Clément Sébastien Menut qui mariait ce jour-là son fils aîné Joseph (1). Le jeune Yvon avait, par dérision, sculpté sur l'un de ses sabots de bois le mot "Pauvreté" et sur l'autre "Misère".

Par cette terrible nuit d'hiver, dans le crachin, ils ne purent sans doute retrouver les repères et l'on pense qu'ils se perdirent sur les roches du Libenter. Nul ne retrouva jamais leurs corps mais Madame Milin découvrit un matin, et avec quelle douleur, la partie arrière de la "Jeannie" que les vents de Noroît et le courant de marée montante avaient poussée sur la plage des Anges, à trente mètres à peine de sa maison. Tout à côté, dans le bouvrelet d'algues déposé par la mer, unique souvenir du pauvre Yvon, son sabot "Misère".

Georges Menut

(1) - Joseph Menut était mon père (G.M.)

(2) - Actuel domicile de Monsieur Chevallier, au carrefour de la route touristique et de la route qui monte à Landéda.



LES MAISONS

TRECOBAT

LANNILIS
tél : 04.01.82

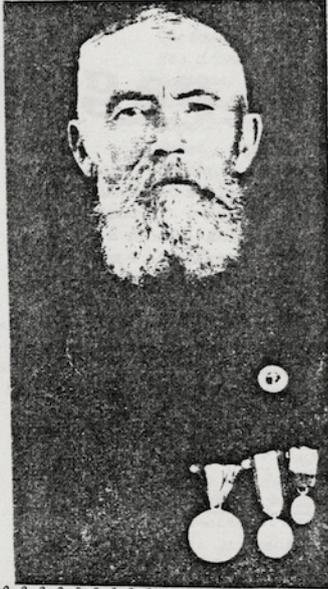


RESTAURANT

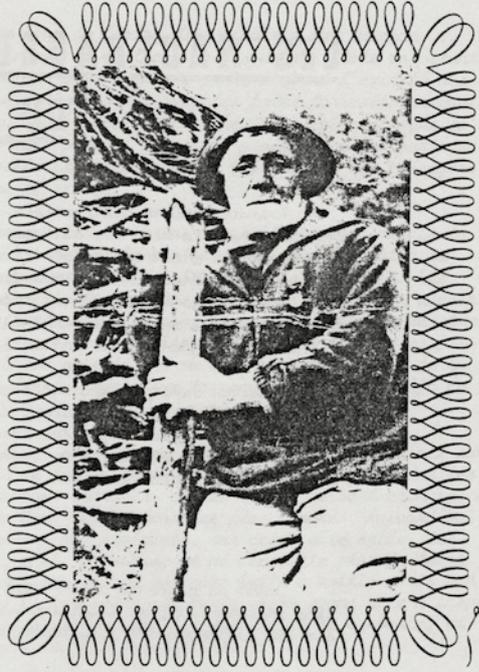
LE CLUB
L'ABER WRAC'H tél 04.90.14

VOUS ACCUEILLE TOUS LES JOURS
de 12h00 à 15h00
de 19h30 à 1h30

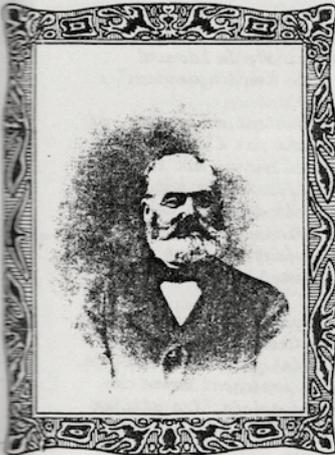
UN CADRE ORIGINAL _____
— UNE VUE PANORAMIQUE _____
— UN GRILL _____
— UNE CUISINE AU FEU DE BOIS _____



Michel Milin
(1861 - 1947)



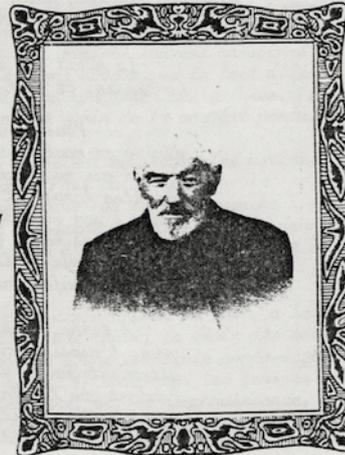
Jean-Marie Duros
(1843 - 1925)



François Oulhen
(1854 - 1936)



Joseph Tanguy
(1891 - 1948)



François Gouzien
(1865 - 1944)

NOS ANCIENS PILOTES

LES NAUFRAGEURS

DU pays pagan

Nous remercions notre voisin, Monsieur Eugène Savary, de Saint-Michel en Plouguerneau, de bien vouloir nous apporter sa contribution à l'évocation des naufrageurs d'antan sur cette terrible côte qui va de l'Aber-Wrac'h à Roscoff. Toute une littérature s'est complue, hélas, à l'évocation d'une époque déjà lointaine où les Pagans de nos côtes, forts d'un Droit dit "de Lagan" qui leur permettait de s'approprier de tout ce que le flot apportait au rivage, pillaient sans le moindre scrupule les malheureux navires victimes des tempêtes.

Monsieur Savary a recueilli quelques extraits d'oeuvres d'Edouard Corbières ou de Jules Bréauté qui relatent des événements vieux de plus de 150 ans. Il ne manque pas de rappeler que les descendants de ces naufrageurs sont maintenant devenus de courageux sauveteurs tout prêts à risquer leur vie pour ramener au rivage les victimes de la mer.

Georges Menut

Quand on parle du pays Pagan, le mot "naufrageurs" vient à l'esprit. Une très ancienne loi, de tradition sans doute, leur donnait droit de vie ou de mort sur les naufragés. De là à provoquer les naufrages ...

Conan III fut le premier à interdire cette loi, vers 1130. Richard Ier, Roi d'Angleterre, également, ce qui laisserait supposer que les Anglais du bord de mer, également ... ? Les évêques excommunièrent les naufrageurs au cours des siècles, mais, en dépit de tout cela, les Pagans continuèrent à vivre des sinistres de la mer.

Le récit qui suit est extrait de "La Mer et les Marins", de Edouard Corbières, ce sont des fragments du "Naufrage sur la côte de Plouguerneau" :

... Poussé par la masse énorme des lames qui le heurtent en travers, il dérive en roulant vers le rivage semé d'écueils et blanchi par l'écume des vagues qui mugissent sur le sable soulevé. Il mouille ses ancres sur le fond qu'elles labourent en cédant à l'effort des câbles ... Efforts, le bâtiment va périr : son équipage nombreux se presse sur le pont, monte dans les cordages, au haut des mâts, que la mer couvre déjà, que le vent plie comme de frêles peupliers sur la lisière d'une forêt. Les malheureux naufragés lèvent les mains au ciel, confondent leurs cris de terreur ou de désespoir.

A terre, c'est un autre spectacle : de barbares paysans, la joie dans les yeux, l'espoir dans tous les gestes, l'impatience dans tous les mouvements, attendent que la mer courroucée apporte à leurs pieds, les fruits du naufrage. Pendant que les matelots du navire et les passagers les implorant comme des anges sauveurs, ils leur tendent les bras, mais pour les saisir, les attirer à eux, les dépouiller.

A chaque cri de terreur que poussent les naufragés, les pêcheurs du rivage répondent par un cri d'allégresse ... La tempête est la plus forte et les vœux de la cruauté seront seuls exaucés. Le navire disparaît dans une rafale épouvantable, sous les montagnes d'eau qui mugissent en se roulant les unes sur les autres, comme pour submerger la terre sur laquelle elles viennent se briser avec un horrible fracas.

... / ...

La rafale a passé comme un coup de foudre. Une accalmie lui succède ... Quelques têtes d'hommes et de femmes se montrent au dessus des flots palpitants ; des débris surnagent. C'est sur ces débris que se porte d'abord l'avidité des paysans. Ils les halent à terre, en se jouant avec les lames furieuses auxquelles ils disputent les restes du naufrage. Puis, après, c'est sur les naufragés qu'ils nagent, non pour les secourir, mais pour en faire une proie et se les partager. Aussi, voyez avec quelle curiosité ils regardent ces matelots et ces passagers tremblants, qu'ils attirent sur le rivage.

Pendant que ceux-ci remercient les riverains à qui ils croient devoir la vie, les paysans ne songent qu'à arracher la montre qu'ils aperçoivent à la ceinture de leur hôte, ou la bague qui brille à leurs doigts engourdis. Les naufragés pleurent d'attendrissement, les paysans sourient d'un affreux espoir. Il y a des femmes dans les naufragés sauvés. Mais, il y a aussi des femmes dans les habitants du rivage, et celles-ci sont impitoyables. L'une d'elles va jusqu'à briser avec ses dents la bague qu'elle n'a pu ôter au doigt gonflé de la femme du malheureux capitaine, étendu, mort, sur la grève qui regorge déjà de cadavres.

Il y a quarante cinq ans à peu près que ce triste événement se passait sur la côte de Plouguerneau. Depuis ce temps, toute une révolution a passé sur les moeurs des habitants de ces sauvages contrées, et ces moeurs se sont adoucies à la lumière qui a pénétré jusque dans les cantons les plus ignorés. Aujourd'hui, peut-être on ne prodigue pas encore aux naufragés, sur cette côte aride, les soins que réclament le malheur, mais, du moins, on ne dépouille plus de leurs humides vêtements, les infortunés que la mer furieuse jette à moitié morts sur ces plages d'airain. Oh, que la civilisation est belle, même quand elle n'inspire pas toutes les vertus ! C'est elle qui émousse la férocité de la barbarie, et qui finit par neutraliser jusqu'à la plus stupide cruauté ...

*La Mer et les Marins
ed. Jules Bréauté - Paris - 1833*

Comme on peut le voir, les "Paganiz" n'étaient pas des enfants de choeur ! Mais, il serait trop simple de les taxer de cruauté systématique. Il s'agit d'une époque où les prisonniers après les combats étaient souvent massacrés quand ils ne pouvaient payer rançon. Il s'agit d'une époque, ou le fait d'être protestant, par exemple, vous faisait rouer vif, ou condamner aux galères. Il s'agit d'une époque, où, pour le vol d'un pain, un gamin de 14 ans fut pendu.

Ceci dit, c'est indiscutable, les Paganiz faisaient naufrager les navires, en simulant de faux feux de bateaux au mouillage. Pour cela, après avoir attaché la patte droite d'une vache à la corne gauche (ou la patte gauche à la corne droite, au choix) ils fixaient un fanal à l'autre corne, et sur la dune, la bête en paissant, donnait de la mer, l'illusion d'un bateau se balançant à la lame.

Avec le temps, ces moeurs s'adoucirent, puis disparurent. On voit, à Saint-Michel, en Plouguerneau, se dressant sur la dune, une croix, la croix des naufragés. En 1892, au cours d'une tempête, un navire d'une compagnie anglo-égyptienne, le "Kardistan", fit naufrage. La mer rejeta 17 cadavres. Les gens de Saint-Michel leur donnèrent une sépulture chrétienne, et, en reconnaissance, les familles des naufragés firent ériger cette croix sur la dune.

... / ...

Plus près de nous, en 1927, le sloop "La Corriège" fit naufrage devant Plouguerneau. L'équipage fut sauvé par les habitants de la côte qui n'hésitèrent pas à risquer leur vie. Les hommes furent réconfortés, soignés, hébergés. Nous sommes loin de l'époque où se déroulait le tragique naufrage que nous conte Edouard Corbières. Mais, en une nuit, malgré la présence du syndic, des douaniers et de l'équipage, les planches de la coque, du pont, les madriers, les agrès, les voiles, 500 mètres de cordage, 800 sacs vides, 20 poulies, 70 paquets de cigarettes, 4 paquets de tabac, les vivres, les ancres, les chaînes, la literie, les rechanges des hommes et du capitaine, leurs montres, leur argent, leurs souliers, etc ... disparurent comme par enchantement ! (Cr. Le Coffic).

Le Lagon, cette vieille loi de la mer !!!

Eugène Savary
Saint-Michel en Plouguerneau



*Pépinières
de
Cy-Lacuen*

G.A.E.C. Pépinières PRONOST
Peilan, 29214 LANNILIS
☎ 04.07.90 ☎

*Vente de Végétaux
Conseil d'aménagement
de jardin*

S.A. LE VOURCH Gabriel
Entreprise de Bâtiment
Spécialiste Maisons en Bois
Z.I. Menez-Bras LANNILIS
Tél. : 04-09-48



VISITES PERMANENTES
de MAISONS
S'adresser à l'ENTREPRISE

F. MORVAN
tabac journaux
librairie
papeterie
LANNILIS tél. 04.05.88

Pascale Coiffure
Salon Mixte

MEMBRE DU COMITÉ
ARTISTIQUE
DE LA COIFFURE FRANÇAISE



7, rue de la Mairie
LANDÉDA 29214 LANNILIS
☎ 04.30.03

QUELQUES NOTES DE PRÉHISTOIRE

(Croquis et documentation de René Le Verge)

---:0:---

Notre région est fort riche en vestiges préhistoriques. Menhirs ou dolmens ne peuvent être considérés isolément. L'opinion qui prévaut chez les archéologues est qu'ils constituent des repères astronomiques. Dans son ouvrage qui fait autorité : "Les monuments de la préhistoire et l'astronomie primitive", le Commandant Devoir, suite à une étude approfondie des mégalithes du Léon au nord de Brest, constate que menhirs et dolmens jalonnent des lignes parallèles orientées Est-Ouest. Cette direction est celle des levers et couchers du soleil à l'équinoxe, au moment où la durée du jour égale celle de la nuit.

René Le Verge signale en effet (voir notre carte jointe) qu'au solstice d'été le menhir de Quistillic et le dolmen - maintenant écroulé - de Méchou Guernévez se trouve exactement dans l'alignement du soleil levant.

A propos de ce dolmen, serait-il possible, à l'aide d'une grue, d'en redresser les piliers et d'y reposer le bloc horizontal ? Plabennec ne vient-il pas de redresser son beau menhir de Prat Ledan ?

- A propos de pierres phalliques -

Nos ancêtres de l'âge de bronze avaient au plus haut point le culte de la fécondité et de la procréation.

Les pierres dites phalliques ou phalloïdes étaient sculptées à l'image de l'organe reproducteur mâle. Ces œuvres, loin de témoigner de quelque obsession sexuelle, traduisaient la vénération de nos ancêtres quant à la reproduction de l'espèce.

L'énergie sexuelle est liée à la respiration et au souffle. Elle influence notre conscience mais, dès son avènement, le christianisme s'est refusé à comprendre cet important problème et ses conceptions se sont opposées à celles de ces "païens" sculpteurs de pierres.

En 418, un édit d'Honorius ordonnait la destruction des emblèmes païens. Le second Concile d'Arles déclarait sacrilèges les évêques qui, dans leur diocèse, permettraient aux païens de rendre un culte aux pierres. Même menace 38 ans plus tard à Tours où le Concile va même jusqu'à brandir les foudres de l'excommunication contre ceux qui oseraient encore faire renaître ce culte idolâtre. " Que l'on enfouisse ces pierres dans des fosses profondes " ordonne en 658 le Concile de Nantes. Rien n'y fit !

Parfois, sans doute en désespoir de cause, on se contenta de christianiser certains mégalithes. Malgré cela il reste encore en Bretagne de nombreuses pierres réputées pour hâter la maternité tel l'énorme menhir de Kerloas en Plouarzel qui représente des attributs phalliques.

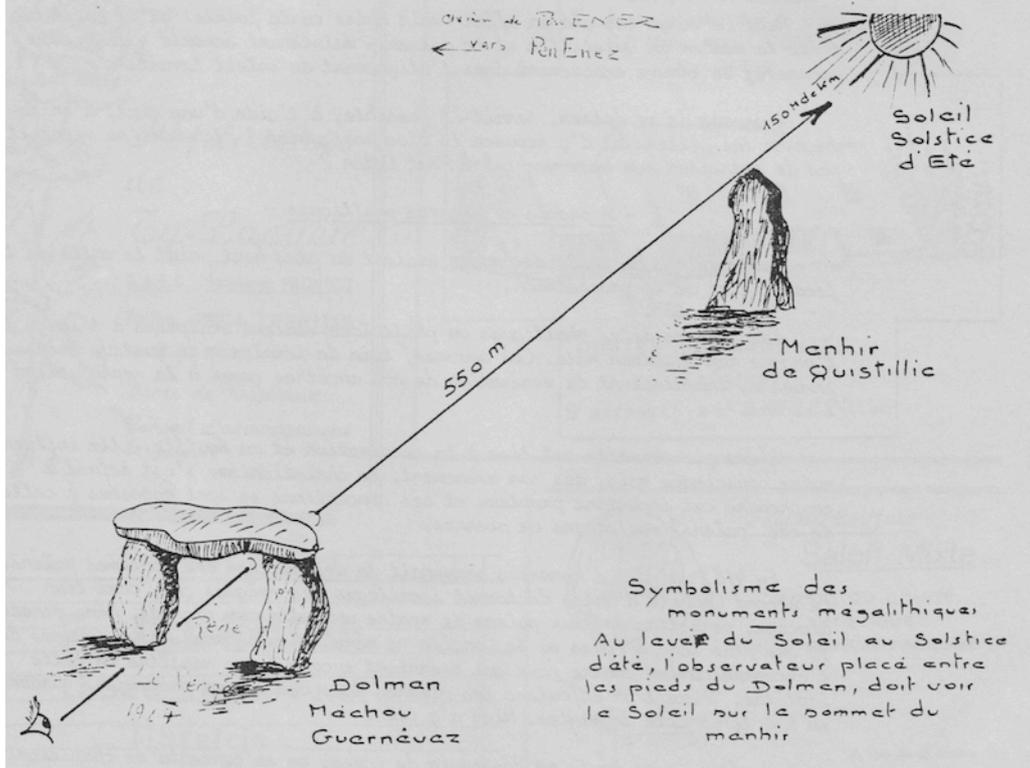
... / ...

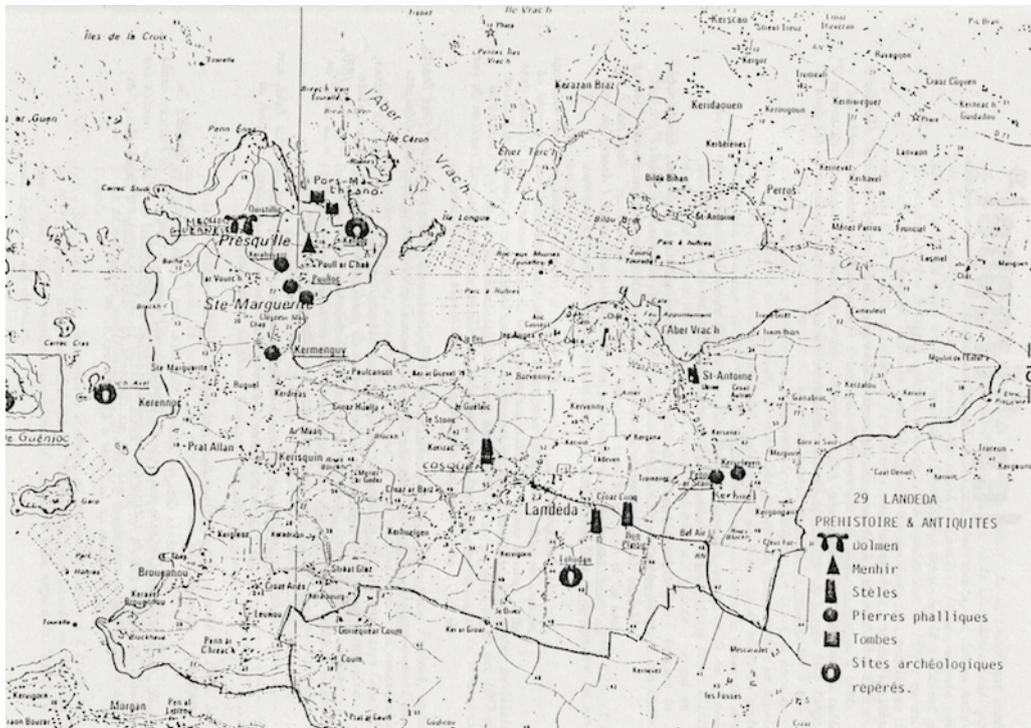
Il y a quelques années, une pierre phalloïde se dressait à l'entrée de l'enclos de notre Chapelle Sainte-Marguerite.

A Kermenguy dans le jardin de F. Fily, chez Madame Riou (née Thérèse Appriou), chez Mr. Guélenroc, dans le mur de la grange se cachait de telles pierres dont nous ignorions l'existence.

Le jardin de Mr. Alain Jaouen et la cour de Mme. Veuve Jeanine Tréguer, le jardin de René Le Verge à L'Aber-Wrac'h, recèlent aussi de tels symboles. A Kerveleyen, à Pen-ar-Stang on retrouve ces pierres remarquables "Pierres de forme ovale, avec un bourrelet caractéristique plus ou moins prononcé vers la base que l'on distingue même lorsqu'elles sont brisées. Parfois, une légère incision est pratiquée sur le haut de la pierre, généralement attribuée à l'âge de fer" (J.Y. Castel).

La découverte de tous ces vestiges de jadis sont la preuve irréfutable que notre région connut en ces temps lointains une prospérité certaine et une population déjà évoluée.





les «freppel»



A la question posée dans notre rubrique "Le Coin des Fouineurs" (Numéro 2 de Juin 1984 des "Cahiers" de Landéda) : "Les anciens de Landéda appelaient ceux de Plouguerneau : "Les Freppel". Qui connaîtrait l'origine de ce surnom ?", voici la réponse que notre Président d'Honneur René Georgelin détaille dans l'article suivant.

--:

Pour y voir plus clair, il convient de suivre l'évolution des idées politiques en France après la chute de l'Empire en 1870.

L'Assemblée Nationale élue en 1871 est en majorité de droite. Les députés de Bretagne sont tous légitimistes "partisans du Trône et de l'Autel"; c'est l'époque de l'érection de la Basilique de Montmartre, celle qui chante "Sauvez Rome et la France" et veut délivrer le "prisonnier du Vatican". Mais peu à peu le rétablissement de la monarchie passe à l'arrière-plan et l'Assemblée vote en 1875 la Constitution qui sera celle de la 11^{ème} République.

La Bretagne, elle, s'oppose longtemps au courant républicain, ne veut pas se laisser atteindre par la marée montante de l'anticléricalisme de gauche et s'insurge contre la politique religieuse du Gouvernement qui s'affirme dans les décrets contre les congrégations, dans l'imposition du service militaire au clergé, et surtout dans la nouvelle législation scolaire (laïcisation du personnel enseignant). Les élections de 1877 marqueront une confirmation du vote de 1871, et la Bretagne demeure plus légitimiste que jamais.

Aux élections législatives de 1880, dans notre circonscription (5^{ème} Brest), deux candidats se présentent : Monseigneur Freppel et Monsieur Jules Glaizot.

Monseigneur Freppel, né à Obernai (Alsace) en 1827, entré dans les Ordres, avait acquis rapidement une réputation de prédicateur éloquent, de polémiste ardent et s'était révélé au Concile de Vatican I. Nommé évêque d'Angers en 1870, il se présenta aux législatives de 1871 dans son propre diocèse, mais subit un échec. Se heurta-t-il à la toute puissante noblesse angevine ?

Evêque de combat, il ne désarme pas et se présente neuf ans plus tard, non plus devant les aristocrates d'Angers, mais devant les électeurs du Léon où l'influence du clergé surpassait celle de la noblesse.

En face de lui, Monsieur Jules Glaizot.

Les frères Glaizot étaient des chimistes (l'aîné, Gustave, sortait de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures) venus du Centre de la France, après 1870, sur le littoral pour industrialiser la production de l'iode à partir des algues marines. C'est eux qui créèrent la "vieille usine" à Traon-Iltic, en face du Phare de la Palue à l'Aber-Wrac'h, en 1874.

... / ...

Après quelques essais - négatifs - sur les fucus, ils se tournèrent exclusivement sur deux laminaires, le flexicoulis (tali) et le cloustonii (tali pen). L'usine devait prendre rapidement une importance commerciale, et devenu notable, iii. Gustave Glairot, entre au Conseil Municipal de Landéda. Il se présente candidat au poste de Maire en 1876, mais sur 15 suffrages exprimés, il n'obtient que 5 voix contre 9 à Monsieur Salomon Kéraudy. Il lui succédera en 1879 : ce qui provoqua une certaine surprise dans la région ; de par les idées politiques du nouveau Maire : Landéda devenait la première commune républicaine du Finistère .. Choix de bon sens en raison des capacités du nouvel élu, et peut-être déjà une certaine désaffection de la politique des partis. N'oublions pas qu'à cette époque le Recteur de Landéda était Monsieur Cohane, ancien Principal du collège municipal de Lesneven, fonctionnaire retraité donc, homme aux vues très larges, très conciliant : il avait su rester en dehors de la mêlée et laisser à ses paroissiens le soin de choisir librement leur candidat. Ce titre de premier Maire républicain du Finistère, Monsieur Glairot sut le faire valoir en plusieurs occasions : je citerai simplement l'histoire que je tiens de ma mère. Un recteur bien après Monsieur Cohane - ayant décidé de ne pas célébrer la messe de minuit une certaine année en raison des désordres qui avaient marqué celle de l'année précédente, le Maire intervint près du Préfet et de l'Evêque pour lever l'interdiction en faisant valoir qu'il assisterait lui-même à l'office - ce qui ne semblait pas être dans ses habitudes ... Et c'est grâce encore à lui que la première commune républicaine du Finistère fut la dernière à garder une école communale de filles tenue par des Religieuses (1).

Jules Glairot devait partager les idées politiques de son frère (2). Il fut donc choisi par le Comité Républicain de Brest pour être le concurrent de Monseigneur Freppel.

Comment se déroula la campagne électorale ?

Pour s'en faire une idée plus nette, il convient de se reporter au dossier 2451 de la Chambre des Députés. Il s'agit du rapport en date du 24 Mai 1897 de la commission d'enquête sur "l'élection de Monsieur Gayraud dans la 3ème circonscription de Brest".

Le décès de Monseigneur d'Hulst, successeur de Monseigneur Freppel, amena la candidature d'un ancien dominicain, l'Abbé Gayraud "soumis entièrement aux directions du pape, acceptant loyalement et sans arrière-pensée la constitution républicaine" qui s'opposera à Monsieur le Comte de Blois, Conseiller Général du Finistère, Maire de Coat-Méal "candidat monarchiste et pour mieux dire régalien", (termes même de l'"Osservatore Romano" inspiré par le célèbre P. Bailly, des Augustins de l'Assomption). En somme, la démocratie chrétienne contre la noblesse royaliste ! Il me faudrait un long article pour raconter tous les tumultes de cette élection, l'action des curés de Lannilis et de Ploudalmézeau, la propagande des séminaristes, les refus d'absolution ...

... / ...

- Monsieur Gustave Glairot sera Maire de Landéda jusqu'à sa mort en 1915. Son successeur, élu après la guerre, fut le fils de son prédécesseur : Monsieur Joseph Kéraudy.

(1) - J'y fus pour la dernière année (1911-1912) avec quelques garçons, Jean Le Ven, Louis Pellen, et autres jeunes citoyens de l'époque, dans la classe de Soeur Athanase, un pavillon isolé, qui existe toujours, entre l'hospice et l'école.

(2) - Son petit-fils, Jules-Henri Glairot, né à Landéda, entra à l'Ecole Navale en 1923. Embarqué comme moi-même sur le "Primauguet", il savait me rappeler que c'était lui le premier autochtone de Landéda à être reçu à la "Baille". Il est décédé l'été dernier.

Je me contente donc d'extraire de ce rapport d'enquête de l'élection de 1897, la déposition de Monsieur Jules Glaiçot.

" En 1880, j'ai été choisi par le Comité régional républicain de Brest pour être concurrent de Monseigneur Freppel. J'obtins 4250 voix et M. Freppel 8000 environ ... à cette époque, les faits de pression existaient, mais d'une façon moins évidente. M. Freppel était reçu dans les églises pendant la période électorale" ... Et son frère Gustave ajoute : "J'ai vu les élections Freppel et d'Hulst. La pression était aussi forte, mais cette fois, elle était dirigée exclusivement par le clergé".

Evidemment, Jules Glaiçot ne pouvait obtenir dans la circonscription une majorité semblable à celle de son frère au Conseil Municipal de Landéda. Il s'engageait devant les électeurs des cantons de Lesneven, Plabennec, Lannilis, Ploudalmézeau, Saint-Renan et Ouessant où les républicains n'osaient trop se manifester, où le clergé restait fidèle à la noblesse qui soutenait leurs églises et les séminaires.

Il n'en serait pas de même en 1897. Le 12 Novembre 1890, devant l'état-major de l'Escadre de la Méditerranée et les autorités civiles réunies chez lui, le Cardinal Lavignerie, Archevêque d'Alger, fondateur des Pères Blancs d'Afrique en 1868, mandaté par le pape Léon XIII, "déclara publiquement une adhésion sans arrière-pensée à la forme républicaine, et assura qu'il ne serait désavoué par aucune voix autorisée" (Journal "La Croix" du 13 Novembre 1890).

Le pauvre Cardinal, par ce fameux toast d'Alger, ne devinait pas quelle tempête il allait déchaîner. D'abord, il avait oublié qui il recevait : la Marine. Il ne connaissait pas sans doute les dictons qui définissaient les divers corps des Armées Françaises et dont je citerai seulement deux :

" Si tu es roturier, fais-toi cavalier (tu seras le seul
Si tu es républicain, fais-toi marin (tu seras le seul
Hélas ... il fut quand même désavoué par Rome.
" Car l'intérêt général doit dominer les intérêts particuliers".

Il en mourut de chagrin ... (Je le tiens de mon cousin, Henri Chapel, supérieur du noviciat des Pères Blancs d'Afrique, près de Beauvais, mobilisé comme sergent de zouaves en 1939, qui fut tué à Saint-Folquin (Pas-de-Calais) en essayant, abandonné de tous, d'arrêter avec sa mitrailleuse les divisions ennemies le 23 Mai 1940.)

En 1880, donc la bataille est engagée entre les républicains et, en face, les nobles royalistes et le peuple conduit par son clergé. Il est surprenant que, dans de telles conditions Monsieur Glaiçot ait pu obtenir 4250 voix contre 8000 à son concurrent. Ne sent-on pas déjà venir l'époque du Ralliement ?

Les meilleurs supporters furent évidemment les électeurs de l'Aber-Wrac'h, appuyés quand même par ceux du bourg et de la campagne. Mais quelle fut l'attitude des gens d'en face ? N'oublions pas que l'Aber-Wrac'h est le siège d'un quartier maritime (1), qui s'étend de Lampaul-Ploudalmézeau au ruisseau de Lervet, limites des communes de Guissény et Kerlouan ; que les pêcheurs de Plouguerneau doivent y venir pour leurs formalités administratives et pour

... / ...

(1) - En fait, l'Aber-Wrac'h a été institué en sous-quartier en 1860, et érigé en quartier par décret du 15 Février 1882. Il devait être rattaché au Conquet en 1892. Furent titulaires du poste : Aide-Commissaire Saget (1860-62) - Sous-Commissaires : Fournier (1862-81) - Paris (1881-87) - Bro (1887-89) - Bodet (1889-92).

écouter leur pêche (crustacés) ou leur récolte d'algues ... mais leur paroisse n'était pas républicaine : ils votèrent pour l'évêque, ce qui leur vaudra les quolibets des gens du port, et le surnom qui leur est resté.

Monseigneur Freppel fut donc élu Député du Finistère. S'occupait-il vraiment de sa circonscription ? Nous l'avons vu prendre parti à la Chambre des Députés, contre la droite, pour l'expansion coloniale de la France ; mais n'y avait-il pas là la volonté de développer les missions catholiques en Afrique ou en Asie, conformément aux idées du Vatican ? Il se déclarait volontiers représentant du Pape au Parlement français ...

Il a, toutefois, sa statue au Folgoët, au delà du Doyenné. Non pas qu'il fût le restaurateur du culte de Notre-Dame : "Le Courrier du Léon et du Tréguier" du 1er Septembre dernier en fait remonter l'origine à Monseigneur de Poulpiquet, évêque de Quimper, et cite les grands rassemblements comme celui de 1873 (70 paroisses - 40.000 pèlerins) au cours duquel fut chanté pour la première fois le cantique que nous gardons encore, et qui traduit bien l'esprit des chrétiens de l'époque, tournés vers Rome :

Harpit d'an / liz Santel
Avel diroll a ra ...
Ten hag hir eo ar brezel ...

...

Soutenez la Sainte Eglise
Car la tempête se déchaîne :
Dure et longue est la guerre ... (1)

Monseigneur Freppel, par ses relations suivies avec Rome, fut à l'origine du Couronnement de la statue de Notre-Dame du Folgoët ; c'est lui qui prononça le panégyrique de la Vierge lors de la cérémonie de 1888, présidée par le Cardinal Place, Archevêque de Rennes (2)

Réélu en 1889, Monseigneur Freppel mourut en 1891 et fut remplacé par Monseigneur d'Hulst, Recteur de l'Institut Catholique de Paris. Esprit très distingué, créateur de congrès scientifiques internationaux, il ne put se dérober à la charge politique qui lui était offerte : on ne saurait d'ailleurs lui reprocher de demeurer loin de ses électeurs, car il parut plusieurs fois à Landéala.

Son décès en 1896 entraîna de nouvelles élections, celles dont j'ai déjà parlé. Le clergé local - mené par les curés de Lannilis et de Ploudalmézeau - décida - sans consulter qui que ce soit d'autre - de faire élire l'Abbé Gayraud, ancien dominicain, se disant "missionnaire du pape" et bien rallié à la République, mais parfaitement inconnu dans le pays. Le Conseiller Général du Canton de Plabennec, Monsieur de Blois, Maire de Coat-Méal, voulut s'opposer à lui ... et fut battu, parce que royaliste, il ne pouvait être que contre le pape, voter pour lui, ce serait se livrer au Diable et à l'Enfer ...

... / ...

(1) - Le cantique se chante "Ton Kelven". On peut se reporter aux disques "Chants de Marins" publiés par le "Chasse-Marée" de Douarnenez qui citent le Pardon de Notre-Dame de Quelven (sur les bords du Blavet) auquel se rendent depuis le XV^{ème} siècle les équipages des vaisseaux sauvés des périls de la mer.

(2) - Sur le vitrail Sud, l'on voit à côté du Cardinal, Monseigneur de Québriant, avec sa belle barbe de missionnaire, des évêques dont Monseigneur Freppel et bien des "chanoines prébendés du Léon".

Pourquoi, alors, Monsieur Glaizot ne s'est-il pas représenté ? Un autre candidat, républicain lui aussi, né à Brest d'un père syndic des gens de mer, médecin au Vésinet, crut pouvoir tenter sa chance lui aussi après avoir consulté Monsieur Glaizot. "Si Monsieur Glaizot avait été candidat, déclare-t-il devant la Commission d'Enquête, il aurait certainement réuni plusieurs milliers de voix, mais il m'a répondu que ma candidature allait jeter le trouble dans un moment où on avait des chances d'infliger un échec au clergé". Et il ajoutait qu'il lui semblait bien que le préfet et aussi des instituteurs soutenaient la candidature de Monsieur de Blois ... sans doute parce qu'ils tenaient, comme Monsieur Glaizot, à faire nommer un député de chez nous, bien connu et à éviter un cléricisme trop batailleur...

L'Abbé Cayraud obtint 7326 voix, le Comte de Blois 5976 voix, le Docteur Loisel 145, un Abbé Martin, du diocèse - décidément le clergé voulait le poste - 27 voix seulement.

Et cette fois-ci, comment se comportèrent les gens de Landéda ? Hélas ! Monsieur Cohanec n'était plus là. Le titulaire était un certain Monsieur Guyader, grand malade - il devait l'année même céder sa place à Monsieur Rolland Recteur de Landéda de 1893 à 1930 - il laissait le soin de la paroisse à deux vicaires (1) qui s'engagèrent contre Monsieur de Blois. "Depuis l'ouverture du scrutin jusqu'à sa clôture, déclare Monsieur Gustave Glaizot - le Maire - j'ai constaté la présence dans la salle de vote de l'un des deux vicaires de la commune, qui se sont succédé à tour de rôle. Je dois reconnaître cependant que pendant une heure environ, ils se sont absentés tous les deux ensemble, mais alors le sacristain est venu les remplacer dans la salle". (2)

Sans doute avaient-ils accompagné l'Abbé Cayraud dans ses visites : le percepteur de Lannilis dit dans sa déclaration : "A Landéda, un vicaire a présenté Monsieur l'Abbé Cayraud dans la maison d'un officier de vaisseau en retraite ..." Celui-ci accepta de discuter avec le candidat, mais refusa de recevoir le vicaire. (3)

Mais le Maire signale que dans beaucoup de communes furent déposés "des bulletins gommés sur lesquels le nom de Monsieur de Blois était recouvert d'une bande portant le nom de Monsieur Cayraud, tout en laissant subsister une série de qualités qui n'appartenaient qu'à Monsieur de Blois". Mais alors qu'à Lannilis de tels bulletins furent contestés et annexés au procès-verbal, les soixante de ce genre recueillis à Landéda, Monsieur Glaizot les fit attribuer sans élever de difficultés à l'Abbé Cayraud ... pour avoir la paix ... et se consola en constatant que "la distribution de boissons a été la même des deux côtés, sans qu'elle ait eu un caractère bien significatif dans ma commune".

... / ...

(1) - Passés maîtres dans l'art d'expédier les offices ... et en particulier les Vêpres, ils décidèrent de remplacer le 5ème psaume "In exitu Israël de Aegypto" avec ses 26 versets par le "Laudate Dominum" à 2 versets ... et aussitôt la sortie. Hélas, Monsieur Rolland, s'il dut conserver le 2ème psaume, n'en garda pas moins les fidèles pour la récitation du Chapelet et la Bénédiction du Saint-Sacrement.

(2) - Le sacristain, Iliou, dit Routier, père de Charlig Routier, sonneur et chargé de l'horloge, grand-père de mon camarade Jobic Sénant. Routier avait hérité de la perruque de Monsieur Cohanec, qu'il portait le dimanche et que la jeunesse dorée de l'Aber-Wrac'h, du haut de la tribune pendant la grand'messe, essayait de pêcher avec ligne et hameçon quand la quête amenait Routier au bas de l'église.

(3) - Il s'agit, évidemment, de Monsieur Tréguer, qui après la mort de Monsieur Glaizot en 1915, exerça l'intérim à la tête du Conseil Municipal jusqu'aux élections de 1919.

Mais l'histoire, répète-t-on, est un éternel recommencement ... et, n'a-t-on pas vu, dans les années qui ont suivi la guerre, l'élection dans notre circonscription d'un député M.R.P., donc bien de l'école des Gayraud, Harmel, du P. Bailly (du "Pèlerin") et Marc Sangnier, bien vite supplanté, par un "noble", Conseil Général de Plabennec et Maire de Coat-Méal, Gabriel de Poulpiquet, dont l'épouse était Mademoiselle de Blois, petite-fille du Comte de Blois.

Monsieur de Poulpiquet tint sa place pendant quatre législatures (il était non pas élu, mais plébiscité et aurait mérité le titre d'"inamovible", réservé au début de la République à quelques Sénateurs). Il se retira, devant certains fléchissements ... Et le successeur, qu'il avait choisi, fut élu sans discussion aucune.

René Georgelin



les aberiadesSM

hôtel-bar-restaurant
séminaires - banquets

6 grand' rue / 29232 Plouguerneau / Nord-Finistère
Tel. (96) 04.71.01

PHOTO

michel le tollec

Le professionnel qui ne vous décevra pas !

LANNILIS Tel: 04.01.33
2, Place du Général Leclerc

RESTAURANT AVEL MOR
DEGUSTATION DE FRUITS DE MER

Monique LE CORRE

Port de Plaisance
29214 L'ABERWRAC'H
Tel. 04.91.61



CREPERIE ARTISANALE

TY-BILLIC-AR-MOR

Restaurant ~ Fruits de mer

Port de l'ABER-WRAC'H - ☎ 04.91.61

L'USINE MARÉMOTRICE DE L'ABER-WRAC'H

Voici la réponse apportée à la question posée dans notre rubrique "Le coin des fouineurs" (N° 4 de Décembre 1984 - page 25) : qui pourrait apporter quelques renseignements sur l'usine marémotrice, prototype du genre, qui devait être construite dans l'Aber-Wrac'h à la hauteur de Beg-an-Toul et dont ne subsiste qu'un seul bâtiment au Moulin de l'Enfer ? Pourquoi les travaux ont-ils été brutalement arrêtés ?

-:-

En 1921, dans les années qui suivirent la terrible guerre 1914-1918, un avant-projet d'usine marémotrice, visant à utiliser la force des marées, avait été présenté par la " Société Financière pour l'Industrie ". Il s'agissait d'élever un barrage entre " Beg-an-Toul " et la rive droite du vallon du Traon.

La marée montante remplirait la partie de la vallée en amont et cette eau, au reflux, ferait tourner des turbines insérées dans le barrage et mouvoir des dynamos productrices d'électricité.

Cette " Société Financière " projetait également la construction d'un barrage fluvial complémentaire sur la petite rivière du Diouris.

En toute modestie, bien entendu, notre usine aurait été un prototype en Europe. A Pessamaquody, aux U.S.A., sur le fleuve Severn, en Angleterre, une telle expérience avait été tentée mais, pour des raisons mal définies, les travaux s'étaient brusquement arrêtés.

Nous exploitons maintenant l'impressionnant barrage sur la Rance, mais sait-on que notre " marémotrice " aurait servi de banc d'essai pour un grandiose projet consistant en un immense barrage s'appuyant sur l'Île Chauvey et clôturant la baie du Mont Saint-Michel ...

L'utilisation de cette force immense, gratuite et sans cesse renouvelée avait tenté, il y a plus de deux siècles, l'ingénieur d'artillerie Belidor, professeur à l'école d'artillerie de La Fère.

D'ailleurs, n'utilisait-on pas, depuis fort longtemps, comme chez nous jadis à Saint-Antoine, la force des marées pour actionner les "moulins à mer" ?

L'affaire s'annonçait bien. Par décret, voté en Décembre 1923, le Parlement avait accepté la création de notre marémotrice et approuvé la convention des travaux passée avec la " Société Financière pour l'Industrie " de Paris. Le Député du Finistère, Monsieur Inizan se faisait l'avocat du projet (extrait du Journal Officiel) :

" La France entière est intéressée à la construction de l'Usine de l'Aber-Wrac'h qu'un ancien ministre des Travaux Publics a qualifiée d'oeuvre magnifique et audacieuse du génie français " ...

Déjà, en 1930, on avait construit une voie d'accès, une route à flanc de coteau, et un atelier de dépôt des explosifs.

Une commission nautique instituée pour l'examen de l'avant-projet de la " Société Financière pour l'Industrie " en vue de la création de cette usine dite " marémotrice d'essai " comprenait entre autres :

... / ...

- Le Capitaine de Vaisseau Latourette, président
- L'Ingénieur Hydrographe de 1ère Classe Cathenod, rapporteur
- L'Administrateur de L'Inscription Maritime du Quartier du Conquet
- Milin, Michel, pilote de L'Aber-Wrac'h
- Perhirin, François, patron à L'Aber-Wrac'h
- Kerduff, Joseph, patron pêcheur à L'Aber-Wrac'h
- Bodénès, François, goémonier
- Tréguer, Claude, patron pêcheur à Paluden.

On envisageait même de réaliser un semblable projet sur L'Aber-Benoît.

Hélas, les travaux furent brusquement interrompus en 1930.

La Compagnie " Union Electrique du Finistère " avait présenté une enquête de commodo et incommodo afin d'obtenir la concession d'une distribution d'énergie électrique dans les communes de Lannilis, Tréglonou, Landéda, Plouguerneau, Quissény, Kertouan, Plounéour-Trez, Plouvien et Kernilis.

Cette enquête se révéla négative.

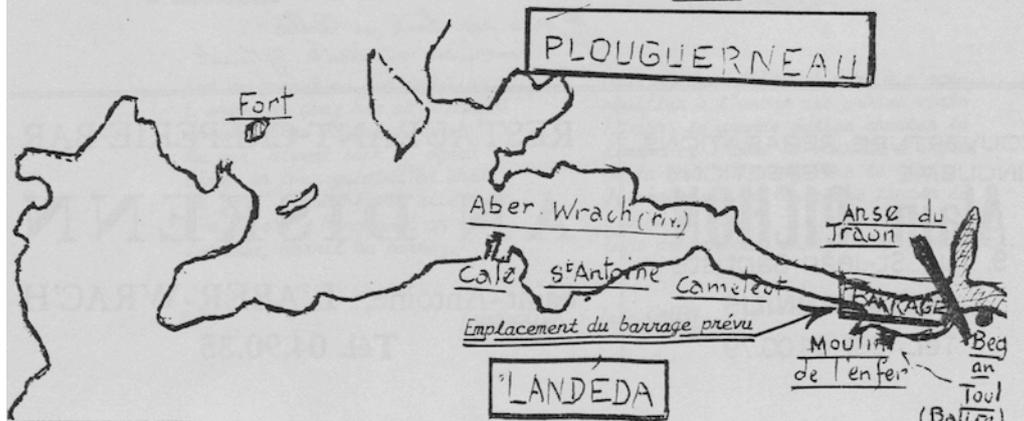
Pourtant, aucune de ces communes ne connaissait les bienfaits de l'électricité. Seule Lannilis bénéficiait alors de l'éclairage électrique. Ailleurs on s'éclairait encore à la lampe à pétrole, si ce n'est à la bougie. L'énergie produite par cette usine aurait permis l'éclairage des foyers, des chemins, l'électrification des phares, la modernisation des entreprises locales : construction navale, machines agricoles, menuiserie, constructions métalliques et, qui sait, l'avènement de la traction électrique sur notre réseau des chemins de fer départementaux ... d'autant plus que le barrage prévu à Beg-an-Toul devait comporter une route et une voie de chemin de fer joignant Lannilis à Plouguerneau.

Il va sans dire que cette entreprise ne réalisait pas l'unanimité. Ce barrage et le vaste plan d'eau qui en résulterait, amenait la suppression de l'établissement ostréicole de Monsieur Yvon Oulthen ainsi que la neutralisation du petit port de Paluden, si utile aux entreprises lannilisiennes. Nul doute que ces objections, avec l'appui de quelques parlementaires, influèrent sur l'annulation du projet.

Domage ! Il s'agissait là d'un facteur inespéré de richesse et de prospérité. Seule la bâtisse du moulin de L'Enfer perpétue encore, après un demi siècle, le souvenir d'un grand projet, d'un immense espoir ... et d'une amère déception !

Georges Merut

Sources : Archives de Landéda



LANDÉDA

And. et alla.

E Lan de da ez un me ga. net' bi ker san. tel e Bro le. on o par. rez
 va zud hez un ker. ret' E ni e. o roue nez va e ha lon An neb a gar i. co lo d'ar Va
 del Da vest da Ja. rus da vro Saaz e. vi. don. me a fell din mor. vel e Lan. de
 da bro va zud hez o va par rez be. ni. quet Lan de. da ra. ve. zo mu.
 let de a za vo ker dez va mou ez e. vit. ka na ven a zou no G'bar da lan de.
 da va Bro.

*D'après une mélodie de Lannilis
 communiquée par M. ^{me} Simé Gallais de
 Landéda -
 et créée par Saïk ar Belloc
 Transcription musicale G. Penab*

COUVERTURE REPARATIONS
 ZINGUERIE REFECTIONS
Alain PICHON
 9, rue St-Jean-Baptiste
 29214 LANNILIS
 Tél. (98) 04.00.79

RESTAURANT-CRÊPERIE-BAR
AN DISKENN
 Saint-Antoine, L'ABER-WRAC'H
 Tél. 04.90.35

LANDÉDA

Créée par Sañh ar Bellec

1

E Landéda ez oun me ganet
Er ker santel e Bro Léon
O parrez va zadou hez ken karret
C'houi eo rouarez va c'halon
An neb a gar a icolo da Vouidel
Da Vrest, da Paris, da Vro Saoz
Evidon me a fell d'in mervel
E Landéda, bro va zud koz

Disken

O va parrez beniquet
Landéda na vezo meulet
Me a zavo hemdez va mouez
Evit kana ken a zouno
Gloar da Landéda, va bro.

2

Eur c'houriz vor a deu da c'hoalc'hi
A da drempa e douarou
Pavez eur gouwlenn, pebez dudi
Taoler eur zell var an aotchou
Quelit Plouguernew, ha St Pabu,
A Treglonou, o zreid en dour
Pa deu an heol varno da bara
O na skedusa melezoù !

3

Douarou yac'h dalc'h mad labourer
A karquet a zavez bara
En dro dezo kleuziou alaouret
Ha koajou euz ha re gaera
Divar an tour chomet da vega
Cuelet aze Léon divar dro
Eun iliz bras ken brao kizellet
Na te zo hoant, Landéda va bro.

4

Enn va queret me gar daoulina
E skeud ar quez hag ar bleuniou
En iliz bras da zil o kana
Me gar klevet sonn on ogrou
Divar an tour quinted en uhel
Me zoni' d'inn klevet aliez
A c'hloc'h o kana gant an avel
Landéda, karrit ha parrez.

1

Je suis né Landéda
Un saint lieu du Léon
Paroisse tant aimée de mes pères
Vous réglez sur mon cœur.
Si d'aucuns ont souhaité vivre à Bordeaux
A Brest, à Paris ou en Angleterre
Je veux, quant à moi, mourir à Landéda
Pays de mes ancêtres

Refrain

Ô, paroisse béeie
Louangée sois-tu Landéda !
J'élèverai toujours ma voix
Pour chanter de toute ma puissance
La gloire de Landéda, ma patrie.

2

La brise de mer vient laver et
fertiliser les terres
Quelle joie de contempler les grèves
Frangées d'un cordon de goémon,
Regardez Plouguernew, Saint-Pabu,
Treglonou, les pieds dans l'eau
Sous les rayons du soleil
O splendide miroir !

3

Terrains riches exploités sans arrêt
Généreux en blé nourricier
Entourés de talus fleuris d'ajoncs dorés
Et de bois au si beau feuillage.
Du sommet du clocher resté sans pointe
On peut voir les alentours et la grande
Eglise aux belles sculptures.
Que tu es belle, Landéda, ma patrie.

4

Dans mon cimetière, j'aime à m'agenouiller à l'ombre des arbres verts
Et dans la grande église chanter le dimanche. J'aime la voix de l'orgue.
De la tour pointant vers le ciel
Je crois souvent entendre tinter la cloche au vent
Gens de Landéda, aimez votre paroisse.

Traduction : Jean CABON

"Et le triste Aber-Vrac'h enveloppé de brumes" (Brizeux)

Je l'ai vu sous un brillant soleil de juillet. La mer, plane jusqu'à l'infini, ondulait à peine sur ses bords, ourlés d'une frange d'écume. Au loin le profil aigu des îles et des pointes se dessinait en lignes précises, simplifiées pourtant, car une vapeur légère en estompait les détails : du sol mal séché - il avait plu la veille ou l'avant-veille - elle montait tout droit vers le ciel avec une lente ondulation invisible ; d'un ciel sans nuages la lumière tombait pure, un peu tamisée pourtant, la chaleur était douce, sans rien d'excessif. Combien le noble estuaire, cerné de chicots rocheux, à peine encaissé entre des versants aux pentes modérées, n'était-il pas différent de celui que j'avais visité en un jour de novembre ! Il gisait enseveli sous un linceul de brume, qui traversait avec peine une lumière mystérieuse ; il ne pleuvait pas, mais, sur le parapet du quai, les pierres ruisselaient, le sol sous les pieds était gorgé d'eau ; sur le chemin, les passants n'étaient que des ombres évanouies après trois pas ; le heurt des sabots, le son des voix, d'une force choquante tout à l'heure, sortaient bientôt de l'invisible et, réfléchis comme par un multiple écho, semblaient venir de tous les côtés à la fois. Au bord du quai se distinguaient, secoués par des vagues courbes, quelques mètres d'eau seulement, d'un gris ardoise, qui au delà se perdait insensiblement dans la nuée sombre, ciel et mer confondus. Parfois un coup de vent déchirait un coin du voile ; alors surgissait soudain un lambeau de la rive opposée ou un écueil au milieu des flots, spectre noir taché d'un reflet jaunâtre par les rayons d'un soleil inaperçu. Vision d'une grandeur sauvage et fantastique, que tempérerait la tiédeur amollissante de l'air, la pénétrante mélancolie de toutes choses ...

—:oo0oo:—

Goémoniers de LANDÉDA

~ ~ ~ ~

Honteuse de ta chevelure
Dans le sommeil qui te dénude
O mer ... le mot de la voileure
Cerne de sang ta servitude.

Ils vont lourds de tes tresses brunes
Aux terres par toi combinées
Tandis que fume au flanc des dunes
Le fruit des autres randonnées.

La roche crache une charrette
Le cheval vogue dans la vague ...
J'aime la songeuse secrète
Que l'homme léonard élaque.

Gérard Mettais-Cartier

(Gammes)

RIONS UN PEU !!!



- Extraits de lettres adressées à la Sécurité Sociale -

S'il est une administration au courrier important, c'est bien la Sécurité Sociales : allocations familiales, chômage, indemnités prénatales, bourses d'études, caisses de secours diverses, entrées en maisons de retraite, en sanatorium, en aérium, frais médicaux ou pharmaceutiques, etc ... autant de sujets à réclamations, à plaintes, à quête de renseignements. Jugez-en par les extraits ci-dessous :

... j'ai mis ma femme dans un état de grossesse et je désire m'inscrire à la prénation ...

... un certificat médical pour mon enfant que je mets dans ma lettre pour arranger mon dossier ...

... mon mari vivant avec sa maîtresse dans la maison de laquelle il vient d'avoir un enfant ...

... pour un travailleur de toutes les nuits vivant au jour le jour ...

... je vis matériellement avec ma concubine ...

... quand mon petit a eu cinq ans, la Caisse m'en a coupé la moitié ...

... faites un effort, mon enfant va naître ...

... je vous ai demandé de me les couper. J'ai offert de les garder à la Caisse. Vous m'avez répondu que cinq ans vous ne pouvez les garder ...

... orpheline à l'âge de treize ans, j'ai vécu à droite et à gauche, mais toujours dans le droit chemin ...

... mon mari est, pour le moment, décédé ...

... on a coupé les bourses de mon fils, il ne va plus en classe ...

... je ne possède que quelques pieds de vigne que mon mari fait marcher ...

... crise à laquelle vient s'ajouter pour moi, marchand de parapluies, une sécheresse persistante ...

... étant chômeur sans secours, je me suis mis à ramasser un peu de tôle pour faire manger mes enfants ...

... mademoiselle Josette est digne d'intérêt. Elle est fille-mère et elle nourrit son enfant au sein sans pouvoir joindre les deux bouts ...

... monsieur le Directeur, mon mari est mort. Dites-moi comment le faire sortir de la Caisse ? ...

... je suis dans une mauvaise passe. Mon fils est au sénat et mon mari dans un aquarium ...

... ça fait quinze jours que je suis couchée avec le Docteur. Il ne m'a rien fait. Est-ce que je peux changer de docteur ? ...

LES SURPRISES

- 28 -

DU BRACONNAGE

Voici un récit authentique qui nous est transmis par Monsieur Jules Guirriec, ancien commerçant lanilisien retiré à Landéda et qui fut jadis un excellent chasseur.

Au hameau de Prat-Paul, au dessus du Pont du Diable, côté Plouguerneau, vivait un braconnier notoire nommé Ulvoas, à une époque où le gibier abondait. Cet homme astucieux, qui habitait à proximité d'un croisement de chemins, y tendait la nuit un filet. Une ficelle, attachée à ce filet, rejoignait le lit de notre homme en passant par la fenêtre. Au cas où quelque lièvre ou lapin venait à s'empêtrer dans le piège, la ficelle actionnait la clochette suspendue à la tête du lit.

Et voici qu'une nuit la clochette se mit à carillonner comme jamais elle ne l'avait fait. Et voilà notre gaillard debout, comme mu par un ressort. C'est sûrement un énorme lièvre qui pèsera bien lourd sur la balance du marchand de gibier au prochain marché de Lesneven. Ce commerçant avait acquis une solide réputation dans ce genre de transaction !

Mais quelle surprise pour notre braconnier en arrivant au filet ... C'était cette fois le médecin de Plouguerneau en tournée (1) qui s'y trouvait emprisonné.

Craignant les représailles de la maréchaussée, notre compère, tout penaud, s'empressa de dégager le chemin et de mettre en lieu sûr tout son attirail.

Ce fin limier se promet bien de s'informer à l'avenir de l'état de santé du voisinage avant de renouveler ses exploits.

Jules Guirriec

(1) - A l'époque, le médecin se déplaçait en voiture à cheval.

PLUS PRÈS ... PLUS SYMPA ... PAS PLUS CHER !

Livraisons gratuites

LA LÉONARDE

Libre-Service Alimentation

BOURG DE

LANDÉDA

Téléphone : 04.90.56



les aberiades

hôtel · bar · restaurant
séminaires · banquets

6 grand' rue / 29232 Plouguerneau / Nord-Finistère
Tél. (38) 04.71.01



MIETTES D'HISTOIRE SUR LANDÉDA



Notre N° 4 des "Cahiers de Landéda" comportait la photographie du Château de Kerouartz en Lannilis qui fut bâti de 1585 à 1602 par François de Kerouartz, fils de François et de Marguerite du Poulmic.

Il avait épousé une Marguerite Nuz, fille de François Nuz et de Marguerite Le Voyer, respectivement Seigneur et Dame de Penvern.

Dans "Le Pays de Léon" (1), l'historien Michel de Mauny signale qu'un premier château n'ayant pas laissé de traces et ayant servi de carrière au XIX^{ème} siècle, avait été élevé derrière la Baie des Anges par Auratius Houart, Anglais envoyé au secours du Duc Conan IV en 1150 par le Roi d'Angleterre Henri II. A cette époque, notre Bretagne était tiraillée soit par les rois de France soit par ceux d'Angleterre et pour préserver sa propre indépendance, devait se mêler à leurs querelles. Cela dura quatre siècles !

Ce Conan IV, que Quartz devait épauler, Comte de Richmond en Angleterre, était devenu Duc de Bretagne. Sa fille épousa le fils d'Henri II de Plantagenet, Roi d'Angleterre, Comte d'Anjou et Duc de Normandie.

Auratius de Kerouartz resta en Bretagne et fonda l'actuelle famille des Kerouartz.

Parmi les descendants d'Auratius de Kerouartz, dit encore Michel de Mauny, on retiendra Soudan de Kerouartz qui participa à la 6^{ème} Croisade (1228 - 1229) et fut chargé de l'inspection des engins de guerre pendant le siège de Damas. Un manuscrit de la bibliothèque vaticane lui prête l'invention d'une machine capable de jeter un grand nombre de soldats sur les remparts de la ville assiégée. Ce devait être une sorte de catapulte manoeuvrée par une roue car, de là, les Kerouartz firent figurer une roue dans leurs armes qui s'énoncent : " d'argent à une roue de sable en abîme accompagnée de trois croix pattées de même".

Ce premier château des Quartz s'élevait à l'emplacement de l'Hôtel de la Baie des Anges. D'ailleurs, tout ce quartier, y compris la Caserne porte le nom de Penquer, forme francisée de Pen Ker, la pointe où se trouve une maison remarquable. Au cours de travaux à l'hôtel on a découvert, s'enfonçant dans le sol, un vieil escalier en colimaçon, dernier vestige d'une bâtisse existant encore au XVII^{ème} siècle et ayant donné place ensuite à une carrière.

C'est encore des Kerouartz que l'on retrouve dans le compte rendu d'une "montre" (une revue des combattants possibles) de Landéda. Ils y figurent en compagnie de Simon de Tromenec, archer à deux chevaux, Yves et Riou Keramnieur, Jehan Le Hodar (Lohoden), Robert Phles, archer, Maudetz Cleguer, vougier (2)

Les deux Kerouartz combattent en brigandine et javeline.

... / ...

(1) - Armor Editeur.

(2) - Le vougier combattait avec une longue lance, la vouge.

C'est encore un autre François Marie Toussaint, marquis de Kerouartz, sous-lieutenant des gendarmes anglais, de Penker lui aussi, appelé en tant que proche voisin, que l'on trouve dans un différend qui oppose les Moines du Couvent des Anges au Seigneur du Couëdic de Villeneuve. Ce dernier avait confié aux religieux la garde de son beau-frère Allanic de Bellecetre, très sérieusement handicapé et qualifié par un délicat euphémisme, de "mineur perpétuel". Le Sieur du Couëdic avait omis de régler au Couvent les 600 livres (pension annuelle de son parent) et c'est à François de Kerouartz, syndic des Récollets des Anges, qu'il appartient d'exiger le paiement de la dette.

LE MARIAGE D'UN TURC A LANDÉDA

Aujourd'hui, les mariages entre personnes de races ou de religions différentes n'ont rien d'exceptionnel. Il n'en allait pas de même au XVII^{ème} siècle.

Quelle affaire à Landéda en cette année 1643 où l'on apprit l'union prochaine de Marguerite Codec - Oh ! Jésus ! - avec un Turc !

Effectivement, le 18 Mai 1643, Marguerite épousa, en notre église, Charles Alic, turc de Mahon (1) de la ville d'Arger (Alger ?).

Ce turc était néanmoins bon catholique, ce qu'atteste le Recteur Claude Quemeneur, qui recopia l'acte de baptême :

" Nous, Jean Claude de Ville, docteur en Sainte Théologie et en droit, Chanoine de l'Eglise collégiale de Saint-Paul, custode en l'Eglise Sainte-Croix paroissiale de la cathédrale, lieutenant en l'officialité ordinaire et métropolitaine et vicaire général substitué au diocèse de Lyon,

Faisons foi avoir conféré le saint sacrement du baptême à Charles Alic, turc de nation, du lieu d'Arger, fils de Solyman, marchand de drap et âgé de 22 ans, à nous adressé et renvoyé à cet effet par M. de la Paye, chanoine et vicaire général du diocèse de Lyon et de l'avis de Mg. de Halquecourt (?) lieutenant du Roi au pays du Lyonnais, Forez, Beaujolais, etc ...

Iceelui Alic ayant été prins en mer et fait esclave par les Espagnols et demeuré forçat en galère quatre ans et aux isles Saint-Honoré et Sainte-Marguerite quatre mois, ses fers coupés avec une lime s'étant jeté à la mer et fait trois milles à la nage, arriva vers Antibes où de crainte d'être prins (pris) en vivant d'aumones il est venu à Lyon.

Après instantes demandes et prières d'être reçu au Saint Baptême et ayant fait vœu, si Dieu lui accordait la grâce d'échapper à son esclavage, auquel il souffrait de cruautés incroyables, après tous interrogats nécessaires en telle rencontre, on lui a accordé et en effet il a reçu, avec le nom de Charles, sur les sacrés fonts de la dite église de Sainte-Croix, aujourd'hui 19 Juin 1636 avec toutes les circonstances, circonspections, catéchisme et saintes cérémonies auquel cas requises et accoutumées.

... / ...

(1) - Port espagnol des Baléares où Alic fut gardé prisonnier.

Le parrain a été M. Charles Audran, sculpteur et graveur en taille douce qui a apporté un soing, diligence, zèle et charité non pareille.

La marraine a été honneste Claudine du Pré, fille non encore mariée de Jean du Pré, du lieu St. Genes et Marfaux en Forez, assisté de M.M. Philippe Elzias, natif de Nice, habitant de la ville d'Aix en Provence, escofier en médecine, Alexandre Delabarre paraceloc chirurgique de Systeron, Frédéric Bois, écuyer de Marseille, le tout avec grand concours de dévotion et d'applaudissements du peuple, dont et de quoy, à sa requête, lui avons concédé signé de notre main et scellé de notre scel la présente attestation pour lui servir tant que raison.

Fait à Lyon, en notre maison de la custoderie, mois et an que ci dessus.

Signé : J.P. de la Ville, custode et vicaire général substitué."

- Il paraîtrait qu'une descendante d'Alic aurait séjourné à Landéda comme réfugiée pendant la dernière guerre.

Georges Menut

YVES DE PLOUDENIEL

Les "Cahiers paroissiaux" rescapés de l'incendie de la Mairie en 1983 permettent parfois d'intéressantes découvertes :

" Le 13ème jour de janvier de l'an 1690 mourut chez Jacques Quémeur à Brouënnou un pauvre petit enfant mendiant âgé d'environ 5 ans. Il s'appelait Yves à ce que son camarade qui se disait son frère nous dit, fils de François Le Maquerrès et de Marie Bescont de Ploudeniel et son corps fut le même jour inhumé dans cette église de Brouënnou en présence du dit Quémeur, de Jean Coum, de Gilles Corre, de Marguerite Cléguer et de plusieurs autres qui ne savaient signer ".

C'est ainsi que le recteur de Brouënnou, Jean Le Gouez, rédigea l'acte de décès et retraça en quelques lignes un événement qu'il ne devait pas être rare de rencontrer à cette époque : en témoignent les écrits courageux de Fénelon, La Bruyère, Vauban entre autres.

On était loin de Versailles et de ses fastes. Non ce n'était pas l'âge d'or, mais temps de famine et d'épidémies.

Fallait-il qu'elles soient malheureuses ces familles pour que leurs enfants parcourent plusieurs dizaines de kilomètres par de mauvais chemins défoncés, allant de ferme en ferme, tendant la main pour subsister, marchant jusqu'à ce pays battu des vents, pour finalement mourir de fatigue et de faim !

Jacques Michel

Le Coin des Fouineurs

Questions :

- 1.- Qui pourrait nous donner des renseignements sur les anciens marchands de "petits choux" qui allaient jusqu'à Landivisiau dans leurs charrettes afin d'y vendre leurs récoltes ? Itinéraire, heures de départ, de retour, différents arrêts en route, rentabilité de ces ventes, etc ...
- 2.- Les premiers bateaux alliés à toucher notre port à la Libération furent les M.T.B. (Motor Torpedo Boats). Qui se souvient de ces vedettes rapides, de leurs caractéristiques (dimensions, puissance, vitesse, etc ...).

Activités de l'Amicale

Les membres de l'Amicale Culturelle continuent à assurer bénévolement la gestion et le fonctionnement de la Bibliothèque Municipale.

Ils viennent de procéder au montage et à l'installation des nouveaux présentoirs qui facilitent aux lecteurs le choix des ouvrages.

Le mobilier de la Bibliothèque réservée aux enfants ne saurait tarder. Tout sera mis en oeuvre pour que nos petits disposent rapidement, eux aussi, d'un local agréable spécialement adapté à leurs besoins.

Nous rappelons ci-après les heures d'ouverture de la Bibliothèque : les mercredis de 10 à 12 heures, les jeudis de 19 à 20 heures et les samedis de 14 à 16 heures. Toute modification éventuelle des horaires paraîtra dans le "Bulletin d'Information Municipal" de LANDEDA.

- "Les Cahiers de Landéda" -

Le numéro 1 est épuisé. Il reste encore quelques exemplaires disponibles des numéros 2, 3 et 4 au prix de 10 francs. Les réclamer dans nos points de vente ou auprès des responsables de l'Amicale.

Vous êtes cordialement invités à participer à la rédaction de nos "Cahiers" et à nous soumettre toutes vos suggestions, sous enveloppe, à l'adresse suivante

Amicale Culturelle de Landéda
Mairie de Landéda
2724 Lannilis

- "Scrabble" -

Réunion salle annexe de la Mairie : - le lundi à 14 heures 30
- le vendredi à 20 heures 30

- Adhésions - Cotisations 1985 -

Le prix du numéro des "Cahiers de Landéda" est de 15 francs.

- Membres actifs : 40 francs (+ éventuellement frais d'expédition)
- Membres donateurs : 60 francs
- Membres bienfaiteurs (et annonceurs) : 100 francs.

La possession de la carte de membre (à jour de la cotisation 1985) donne droit au service gratuit de notre brochure pendant toute l'année. Les cotisations sont à adresser au siège de l'Amicale (voir adresse ci-dessus).